

COMMUNE D'AUNAY SOUS CRE
DELIBERATIONS ET PROCES VERB
SEANCE DU 8 AVRIL 2026

Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

ID : 028-212800148-20260408-312026-DE



L'an deux mil vingt-six, le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire le deux avril deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Fan LAVOISÉ, Maire.

Etaient présents : Fan LAVOISÉ, Ronan LE GALL DU TERTRE, Corinne COURCIER, Fabien DAVID, Joannie DEMONTOUX, Gilles LAMARQUE, Stéphane BRÛLARD, Christine BONNET, Carole MACHARES, Christophe REFFIENNA, Stéphanie PIÉDALLU, Nora DURAND, Yann LAIGNEAU

Absents excusés : José PEREIRA pouvoir à Madame Fan LAVOISÉ, Charlène BOUGLÉ pouvoir à Christophe REFFIENNA

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Madame Stéphanie PIÉDALLU

La séance a été ouverte à 19h00 sous la présidence de Madame Fan LAVOISÉ, maire, qui a déclaré les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Madame Stéphanie PIÉDALLU a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2026.

OBJET : **Subventions municipales aux associations communales**

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame Le Maire,

Vu le code général des collectivités locales

Vu les propositions de la municipalité, dans le cadre du budget primitif 2026


Considérant qu'il y a lieu de réaffirmer et de concrétiser le soutien de la Municipalité à la vie associative locale au travers de l'aide financière de la commune,

FIXE Pour 2026 la répartition des subventions aux diverses associations et organismes d'intérêt local suivants :

Associations	Montant subvention 2026
ADASASC	350 €
ASLAC	315 €
Faites du sport	135 €
LUDOMIA	135 €
Association des Maires	350 €
AVIEL	45 €
CAUE	72 €
Fondation du patrimoine	55 €
Fonds d'aide aux jeunes	207 €
FSL	60 €
Prévention routière	67 €
SPDA	90 €
Total	1 531 €

Il sera demandé aux associations, pour qu'elle puisse bénéficier de financier.

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 028-212800148-20260408-312026-DE



LE CONSEIL MUNICIPAL, a voté 2 abstentions, 13 voix pour.

Pour extrait certifié conforme,
Madame Le Maire,



LAVOISÉ Fan

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous/Préfecture le : 09/04/2026
Et publication ou notification du : 09/04/2026
AUNAY SOUS CRECY, le 09/04/2026

